ART et THERAPIE INECAT
27 rue Boyer 75020 Paris
TEL 01 46 36 12 12 EMAIL inecat@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 11 75 42346 75 N° Siret : 334 087 285 000 30 - Code APE : 9499 Z

DEPARTEMENT POST-FORMATION

Groupe de supervision annuel

Groupe de 6 personnes maximum ayant une pratique d'accompagnement en art-thérapie.
9 rencontres de 2H30 (le jeudi soir de 18 h à 20h30).

Chacun à tour de rôle présente ses questionnements à propos d'un suivi d'une personne en individuel ou en groupe en art-thérapie où vous rencontrez des difficultés que vous n'arrivez pas à dépasser et où vous pourrez réfléchir sur ce que vous pensez efficace et opérant.
Evaluer ses qualités et ce sur quoi bute votre atelier : auto-évaluation, évaluation par la superviseure
Mettre en évidence les problématiques en question
Apprendre à faire la supervision de ses points faibles, de ce qui serait à corriger, à prolonger, à supprimer
Mettre en avant et renforcer ses points forts et ses ressources tant artistiques que thérapeutiques
Repérer le rapport au temps et à l'espace
Percevoir l'écart entre une proposition artistique et une proposition s'insérant dans une relation d'aide
Savoir susciter des moments où l'intériorité est sollicitée
Estimer en quoi ce que vous proposez peut avoir un effet thérapeutique au sens large
Mettre en évidence les problématiques en question
Tracer les grandes lignes et les principes d'une conduite d'atelier d'art-thérapie, les pièges dans lesquels ne pas tomber

Conditions d'inscriptions : avoir une pratique d'art-thérapie, adhérer à l'association Art et Thérapie, s'engager à venir aux 9 séances, jurer la confidentialité.
Un regroupement tous les deux mois
Il sera demandé une fiche finale de 4 pages contenant 8 ½ pages de ce qui est à chaque fois à retenir + une demi-page de l'attitude générale en art-thérapie
Des textes seront éventuellement mis à disposition aux participants ainsi que des conseils de lecture.

Attestation finale de participation à l'année de « Groupe de Supervision » avec appréciation éventuelle si besoin.

Cette année pourrait être comptabilisée dans le département « Supervisions de l'INECAT » comprenant par ailleurs des cours théoriques sur la supervision, un cours sur la conduite d'un atelier, des supervisions collectives sur un cas particulier

Intervenants : Martine Colignon, psychothérapeute, plasticienne, auteur notamment de De l'art-thérapie à la médiation artistique et de La peau, métaphore d'une rencontre entre art et clinique (Erès)

www.inecat.org Etablissement privé d'enseignement supérieur délivrant des titres professionnels de « médiateur artistique en relation d'aide » et d'« art-thérapeute », reconnus par l'Etat,
27 rue Boyer, 75020 Paris

Tarifs : 450,00€ (+ 20,00€ d'adhésion à l'Inecat).

INSCRIPTION
Post-formation ouverte aux stagiaires en cours de formation d'art-thérapie ou de médiation artistique en relation d'aide ou déjà diplômés et justifiant d'une pratique professionnelle.

Devis et informations auprès de Sarah PROUST
07 52 54 77 69
sproustinecat@gmail.com

POUR VOUS INSCRIRE, merci de compléter la page suivante et l'envoyer à sproustinecat@gmail.com

ART et THERAPIE INECAT
27 rue Boyer 75020 Paris
TEL 01 46 36 12 12 EMAIL inecat@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 11 75 42346 75 N° Siret : 334 087 285 000 30 - Code APE : 9499 Z

MODALITES D'INSCRIPTION

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le/la stagiaire
NOM
PRENOM
TELEPHONE (MOBILE DE PREFERENCE)
MAIL
ADRESSE POSTALE COMPLETE
NATIONALITE
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE
NUMERO DE SECURITE SOCIALE
NOM D'UNE PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE
SON TELEPHONE

VOTRE REGLEMENT

Vous souhaitez régler votre formation par :

□ **VIREMENT**
Nombre de mensualités souhaités (au maximum le nombre de mois de la formation) :
Merci de préciser TOUTES les dates prévisionnelles de virement :

□ **CHEQUES.** Merci de compléter le tableau ci-dessous (autant de lignes que de chèques) :

Nombre de chèques	Emetteur	Date	Banque	Agence (ville)	Montant du chèque	Numéro de chèque
1						
2						
3						
4						